

JACQUES SCHWARTZ

A PROPOS DES CH. 4 A 6
DU « DE MORTIBUS PERSECUTORUM »

Après l'édition commentée donnée aux *Sources chrétiennes*, il y a plus de vingt ans, par Jacques Moreau¹ et l'activité scientifique plus récente, il peut paraître osé de s'attaquer à des détails d'historiographie touchant ce texte de Lactance. Cependant, la manière dont ce dernier a eu connaissance de faits antérieurs ou postérieurs de peu à sa naissance pose des problèmes d'information et je songe, tout particulièrement, à ce qu'il dit de Dèce, Valérien, Gallien et Aurélien. Il n'est pas question de reprendre ici l'histoire des persécutions² mais bien de se limiter à des points de la vie et de la mort des empereurs précités.

Dans son Introduction, J. Moreau écrivait (p. 39) : « Lactance, après avoir composé le récit des événements contemporains, s'est avisé que la mort horrible des persécuteurs de son temps aurait une valeur démonstrative plus éclatante si elle s'inscrivait dans une série remontant aux origines de l'Église. C'est pourquoi, après avoir rédigé son œuvre ... il a fortifié la démonstration de sa thèse par une série d'exemples... Point n'était besoin, pour faire allusion..., de consulter une chronique. La fin des persécuteurs devait être suffisamment connue des Chrétiens pour qu'il fût inutile

1. LACTANCE, *De la mort des persécuteurs*, dans : *Sources chrétiennes* n° 39, 1954.

2. Cf., en dernier lieu, H. GRÉGOIRE (en collaboration avec P. Orgels, J. Moreau et A. Maricq), *Les persécutions dans l'Empire Romain*, 1951.

à Lactance de se livrer à un travail de recherches». C'est une protestation contre certaines tendances de la *Quellenforschung*, notamment contre H. Silomon qui croyait que, pour ses ch. 2 à 6, Lactance avait utilisé une « chronique impériale ».

Les chapitres en question concernent les persécutions de Néron, Domitien, Dèce, Valérien et Aurélien. Il n'est pas impossible que, pour la mort de Domitien, Lactance se soit inspiré de Suétone³. Nous ignorons la date de naissance, même approximative, de Lactance; il peut toutefois avoir eu des souvenirs d'enfance pour la capture de Valérien (en 260 ou peu avant) et il avait, certainement, des souvenirs plus personnels pour 275, année de la mort d'Aurélien. D'autre part, les historiens païens ne devaient pas faire mention de persécutions et, de toute façon, nous sommes très mal renseignés sur ce qui a pu être écrit, avant le milieu du IV^e s., au sujet de la seconde moitié du III^e s.⁴.

Cependant, les ch. 4 à 6 contiennent des détails qui méritent, me semble-t-il, de retenir notre attention, ne serait-ce, d'abord, que pour des similitudes avec un discours qui figure dans les œuvres d'Eusèbe de Césarée (portant généralement le titre de « *Constantini oratio ad sanctorum cætum* »)⁵ et dont le ch. 24 mentionne successivement Dèce, Valérien et Aurélien. Ce genre de liste, systématique, de persécuteurs ne réapparaîtra — et autre — que chez Orose⁶, soit près d'un siècle plus tard. Pour B. Altaner⁷, l'*Oratio* en question, écrite primitivement en latin, daterait probablement des environs de 323, tandis que le traité de Lactance aurait été écrit entre 314 et 317. J. Moreau, après avoir exposé les différents intervalles de temps proposés, préfère pour le *De*

3. J. MOREAU, *o.c.*, p. 209-210 (comm.).

4. Cf. le *Chronographe de 354*, Aurélius Victor (359-360), Eutrope (370), l'*Épitome* (extrême fin du IV^e s.) et l'*Histoire Auguste* (autour de 400).

5. I.A. HEIKEL, *Eusebii Werke*, I. Bd. 1902, p. 151-192. Sur l'authenticité, cf. P. COURCELLE, dans la *REA*, t. 59, 1957, p. 296, n. 1.

6. *Adversus paganos*, VII.

7. *Patrology*, 1960, p. 265 et 209.